

Gestion et valorisation des pelouses sèches à orchidées

DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

DATE

Depuis 1995

BUDGET

Pour la tranche 2018 : 37 340,89 €
(Département des Pyrénées-Atlantiques : 65%, Région Nouvelle-Aquitaine : 6,67%, CEN Aquitaine : 18,33% et autofinancement : 10%)

PARTENAIRES

CEN Aquitaine, Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques, Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, Collectif Nature Environnement Pour l'Emploi (CNEPE), éleveurs bovins et ânes, CPIE Béarn, Maison de l'Eau du Pays du Val d'Adour, Pixel (imprimerie)

SITE INTERNET DE L'ACTION

www.cc-lembeye.fr/environnement/patrimoine-naturel/orchidees

DOMAINE D'ACTION

Protection, préservation des espaces naturels

SECTEUR D'ACTIVITÉ

Patrimoine naturel

LOCALISATION DE L'INITIATIVE

Territoire de la CCNEB – Vic-Bilh – Coteau de Lembeye (64)

PILOTE

Communauté de Communes du Nord-Est Béarn (CCNEB)

**1, rue Saint-Exupéry, BP 26
64160 MORLAAS**

05 59 33 46 10

accueil@cc-nordestbearn.fr

www.cc-lembeye.fr

Morgane UBALDO

Technicienne Environnement

05 59 68 57 06

m.ubaldo@cc-nordestbearn.fr

Depuis 1995, soit l'année de création de la Communauté de Communes du Canton de Lembeye en Vic-Bilh, une action pluriannuelle de gestion, protection et valorisation des pelouses sèches du coteau de Lembeye a été mise en place. Son objectif est d'augmenter le nombre d'hectares de pelouses en gestion, d'entretenir pour une réouverture des sites en dynamique de fermeture avancée, de conserver la faune et la flore présentes par des actions de gestion et de sensibiliser la population à ce type de milieu. A savoir qu'à partir de 2017, l'action a été reprise par la Communauté de communes Nord-est Béarn, issue de la fusion de 3 ex-intercommunalités dont la Communauté de communes du Canton de Lembeye.

Une convention de gestion a été passée avec le CEN Aquitaine pour assurer le suivi et la gestion de ces milieux répartis sur environ 100 hectares. Tous les ans, des actions de suivis (inventaires faunistiques, floristiques, etc.), de gestion et d'entretien (coupe manuelle, intervention mécanique, pâturage de bovins et d'ânes, etc.), d'animation foncière (création de conventions volontaires avec des propriétaires privés) et de valorisation sont menées. L'année 2015 a été marquée par le développement du volet animation et valorisation auprès des scolaires du Canton et du grand public. Plusieurs journées ont alors été organisées pour faire connaître et découvrir ces milieux et sensibiliser les plus jeunes aux richesses naturelles des pelouses sèches à orchidées.

De manière à attirer le plus de monde possible et de faire découvrir les milieux sous un autre angle, les thèmes abordés varient chaque année. En 2016, une journée « randonnée-découverte » des pelouses a été organisée sur le thème des plantes comestibles. Animée par le CEN Aquitaine et un botaniste spécialiste de ce type de végétaux, la balade s'est suivie d'un apéritif « bouchées » à base de plantes sauvages et d'un repas des producteurs au moulin de Bellegarde de Lespielle. En 2018, le thème choisi a été celui des plantes médicinales avec une balade, un atelier de conception de baumes à base de plantes et un repas en fin de journée. Chaque année, une animation est aussi réservée à des publics spécifiques (personnes présentant un handicap mental), avec la découverte du milieu grâce à une promenade.





RÉSULTATS OBTENUS

■ **Les résultats obtenus** depuis 1995, par la mise en place de cette démarche de préservation et de valorisation du patrimoine naturel, sont pour la plupart très positifs.

En effet, de nombreux hectares de pelouses sèches à orchidées ont pu être conventionnés avec des propriétaires privés et/ou des communes et font désormais l'objet d'une gestion courante et d'un suivi scientifique régulier, les préservant ainsi d'une future fermeture et d'une perte de richesse écologique. Le CEN Aquitaine a également acquis une partie de ces espaces.

De nombreuses bases de données et cartographies (habitats, faune, flore) ont également pu être créées et diffusées sur ces milieux (tableaux, inventaires et cartographies), auprès des chercheurs, botanistes et toutes structures scientifiques demandeuses. Elles sont régulièrement enrichies avec parfois l'apparition de nouvelles espèces.

Certaines parcelles, en conventionnement ou non, ont pu être maintenues ouvertes ou

« ré-ouvertes » grâce aux actions menées et financées par les plans de gestion pluriannuels.

■ **Ces différentes actions** sont également à l'origine de nombreux partenariats durables, que ce soit pour le volet gestion (propriétaires, éleveurs, CNEPE, lycées agricoles et professionnels, Tribunal des mineurs de Pau, etc.) ou le volet valorisation (Moulin de Bellegarde, CPIE Béarn, propriétaires, etc.).

Accentué depuis 2015, ce dernier volet connaît un très grand succès. En effet, la fréquentation du grand public a été multipliée par 3 pour certaines manifestations (Fête de la nature, randonnées ou sorties photos proposées en semaine, etc.). De plus, pour la troisième année consécutive (2018), toutes les classes sollicitées ont participé au programme pédagogique proposé (10 classes des cycles 1 à 3). Enfin, le public spécifique (handicapés mentaux) devient un incontournable des animations proposées tous les printemps.

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Les principales difficultés rencontrées concernent essentiellement le financement du plan de gestion. En effet, les conditions financières ont évolué au cours du temps (harmonisation des subventions, changement des critères d'éligibilité des actions, réduction de certains financements), faisant revoir à la baisse certaines ambitions sur le site géré.

SOLUTIONS APPORTÉES

Début 2018, une rencontre avec les partenaires financiers a été organisée afin de trouver des so-

lutions satisfaisantes au financement du plan de gestion. Un nouveau montage financier a donc été approuvé.

PERSPECTIVES ENVISAGÉES

Durant l'été 2018, une nouvelle réflexion sur le financement de la tranche 2019 a été menée afin d'anticiper tout changement de politique de la part de nos partenaires, et ainsi prendre connaissance des éventuelles conditions à remplir et/ou des nouvelles modalités de subventionnement.

TÉMOIGNAGE

Le projet développé doit être viable et durable dans le temps. La volonté politique doit être aussi très présente afin d'être soutenu et suivi dans chaque démarche et décision. L'implication d'un élu moteur est indispensable pour l'aboutissement et la réussite d'un tel projet.

Les participations obtenues ne sont malheureusement pas acquises à vie. Il est donc indispensable d'échanger régulièrement avec les partenaires financiers et être toujours à la recherche de nouvelles sources de subventions.

Créatif, inspiré et motivé sont les maîtres mots de la personne en charge d'un projet similaire. Essayer de proposer un projet attractif, ludique, innovant pour attirer et fidéliser les publics visés (scolaires, grand public, etc.).

La communication est essentielle pour se faire connaître et susciter l'intérêt, en variant les approches : présence des médias durant les manifestations, création de supports interactifs, valorisation à travers des recueils d'initiatives, etc.